

Honoraires Vente (TVA 20% incluse)						
Montant la Transaction	Habitation / Professionnel	ssionnel Commercial / Industriel				
Jusqu'à 75 000€	15% avec un minimum de 3000€	17% avec un minimum de 3000€				
De 75 001 à 150 000€	10%	12%				
De 150 001 à 300 000€	7,5%	8%				
De 300 001 à 500 000€	6%	7%				
De 500 001 à 1.000 000€	5%	6%				
Au-delà d'1.000 000€	3,5%	4%				
Autres prestations :						
Etude comparative de marché : 275€	Expertise en valeur vénale : Nous consulter	Programme Neuf & Expertise : Nous consulter				

Les honoraires de l'agence sont supportés par le vendeur. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence titulaire du mandat initial.

	Honoraires Location loi de 89 (TVA 20% incluse)							
	Etats des Lieux	Visite, Constitution du dossier, Bail	Entremise et de Négociation					
Locataire*			-					
Propriétaire *	3€/m² / partie**	12€/m² / partie**	10% maximum du loyer annuel charges comprises					

^{*}Ces honoraires sont susceptibles d'être révisés chaque année dans les conditions définies par décret / ** Propriétaire et Lo cataire

Honoraires Location Hors loi de 89 (TVA 20% incluse)				
Parking	1,5 mois de loyer Charges Comprises par partie**			
Location résidence secondaire - Location à une personne morale	1 mois de loyer Charges Comprises par partie**			
Local Commercial / Usage Professionnel	3 mois de loyer Charges Comprises partie locataire+1 mois de loyer Charges Comprises partie Bailleur			

ORPI BAC SAINT GERMAIN: Sarl P6 – Siège social: 7, boulevard Raspail 75007 PARIS - Capital 1 500 € - 809 507 536 RCS PARIS - Carte Transaction délivrée par la CCI de Paris N° CPI 7501 2017 000 016 296 (Transactions sur Immeuble et Fonds de Commerce) Garantie financière: QBE Insurance Limited Coeur Défense -Tour A 110 avenue du Général de Gaulle 92931 La Défense, sous le n° N°65-548-2 / 20162 pour un montant de 110 000 euros.



BARÊME DES HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

(Applicable au 1er Janvier 2023)

]		MANDAT DE GESTION		
		MANDAT DE LOCATION	SIMPLE 7% TTC (sur les encaissements)	CONFIANCE 9% TTC (sur les encaissements)	PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES
	Déterminer la valeur locative pour la location ou la relocation	✓			
Mise en place du locataire	Définir et mettre en place une stratégie de communication	√	-		
	Organiser et assurer les visites	✓			
	Etablir et analyser le dossier du candidat locataire	√			
	Rédiger et faire signer le contrat de bail	√	_		
	Réaliser l'état des lieux d'entrée	✓			
	Etablir les comptes-rendus de gérance mensuels (encaissements des loyers et paiements des factures)		*	√	
Comptabilité	Quittancer le locataire avec envoi des avis d'échéance		√	✓	
	Procéder à la révision annuelle des loyers et à la régularisation des charges locatives		√	✓	
	Règlement des charges de copropriété			✓	50 € TTC
	Aide à la déclaration des revenus fonciers			✓	100 € TTC
	Gérer les attestations d'assurance du		/	1	
	locataire (relance simple et en recommandé)		·	·	
Administratif	Gestion suivi et déclaration des sinistres compte assurances bailleur (RC, PNO)			✓	150 € TTC
	Procédure de congé pour vente ou reprise par voie d'Huissier				450 € TTC
	Rédiger les actes (bail, avenant et renouvellement) hors mission de recherche de locataire			✓	150 € TTC
	Gestion et suivi entretien courant et petites réparations		✓	✓	
	Suivre l'exécution des travaux (hors entretien courant au-delà de 1.000€)				80 € TTC / Heure
	Gestion des rdvs pour l'établissement du dossier technique			✓	50 € TTC
Représentations	Gérer et suivre le précontentieux en cas d'impayés et litiges (relance simple et en recommandé)		*	√	
et Procédures	Gestion et suivi des contentieux (procédure avec ou sans avocat) – Hors assurance GLI			✓	300 € TTC
	Gestion et suivi des sinistres (dégât des eaux privatifs etc)			✓	50 € TTC / Heure
Sortie du	Pré-visite préalable à l'état des lieux de sortie du Locataire			√	50 € TTC
Locataire	Déterminer la valeur locative pour la relocation		✓	✓	
	Réaliser l'état des lieux de sortie		√	✓	
	Etablir le décompte de fin de location et rembourser le dépôt de garantie		✓	√	

^{*}Taux de gestion applicable pour tout type de biens excepté les parkings. T.V.A applicable selon le taux de droit commun en vigueur, ces honoraires sont susceptibles d'être révisés selon les conditions définies par décret.

SARL P6 - ORPI BAC SAINT GERMAIN au capital de 1.500€ - siège social : 7, boulevard Raspail 75007 Paris - RCS PARIS n° 809 507 536 – Tel : 01 42 22 30 30 Titulaire de la carte professionnelle CPI N° 7501 2017 000 016 296 comportant la mention